

# Mauritanie

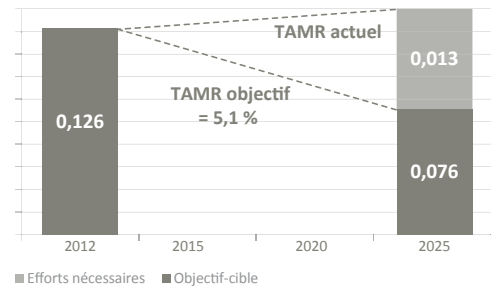
Date d'adhésion :  
Mai 2011

## Faits marquants

- La plateforme politique multi acteurs, le Conseil National de Développement de la Nutrition présidé par le Premier Ministre, est décentralisé en 'commissions' dans 7 des 15 régions composant la Mauritanie. Ces dernières se rencontrent périodiquement afin de coordonner et suivre les actions nutritionnelles, en veillant à leur inter-sectorialité, en assurant la concertation entre les différents intervenants et la mobilisation de ressources.
- L'ébauche du Plan d'Action Intersectoriel de Nutrition 2015-2020, futur Cadre Commun de Résultats, a fait l'objet de deux ateliers de révision afin d'intégrer les contributions des différents partenaires et des différents secteurs.

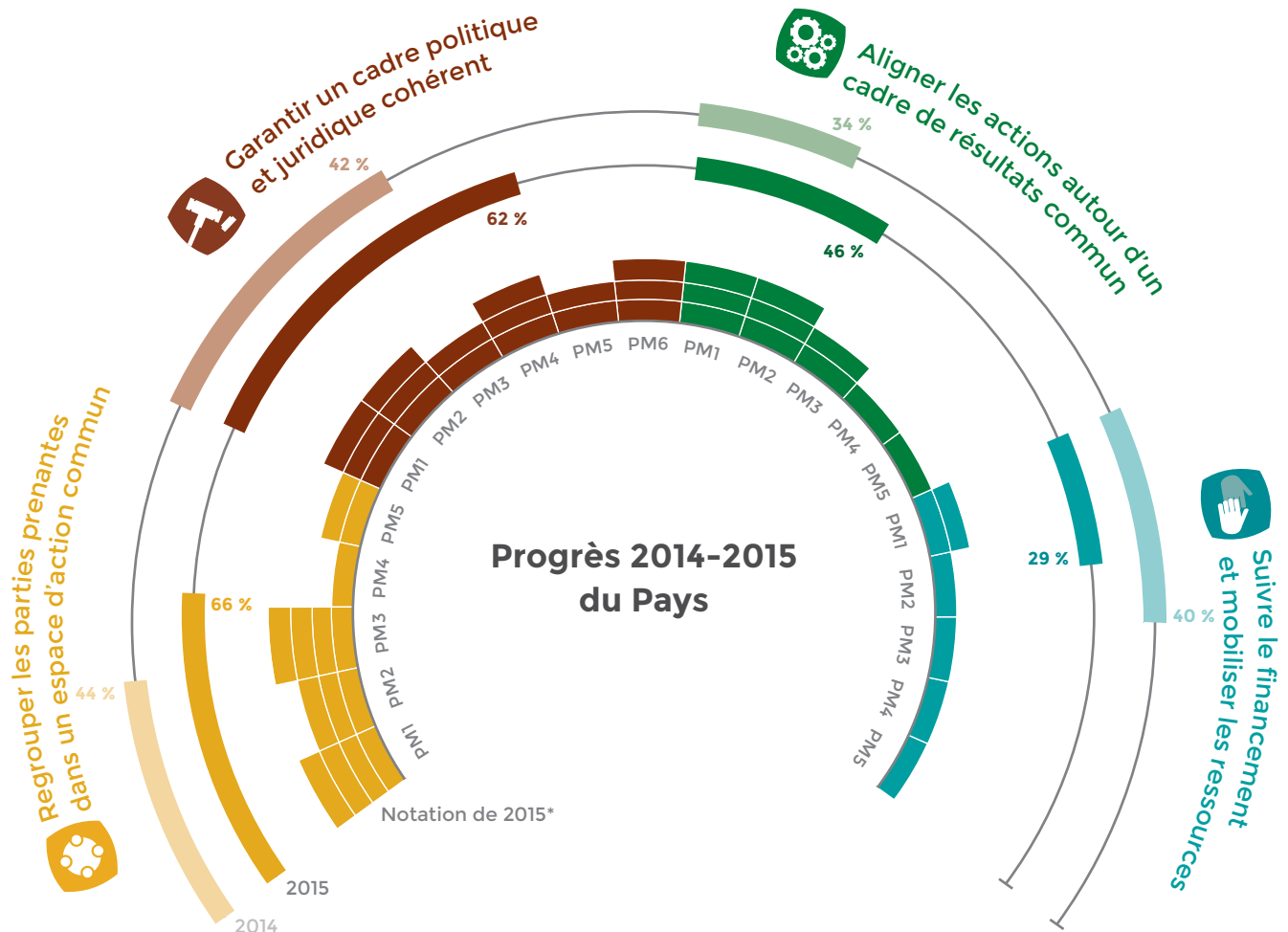
### Objectif-cible de réduction du retard de croissance

Prévalence initiale: 22,0 % (U5 millions d'enfants souffrant de retard de croissance) Objectif de prévalence: 11,1 %



Retard de croissance des enfants de moins de cinq ans :	22,0 %
Faible poids à la naissance :	34,7 %
Allaitement exclusif des nourrissons de 0-5 mois :	26,9 %
Émaciation des enfants de moins de cinq ans :	11,6 %
Surpoids des enfants de moins de cinq ans :	1,2 %
Anémie des femmes entre 15-49 ans :	39,0 %

\*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.



\*Voir page 29 pour davantage d'informations sur la notation de chaque indicateurs de progrès 2015



La plateforme multi-acteurs et multisectorielle est le Conseil national de développement de la nutrition (CNDN), créé en 2010, qui est appuyé par un Comité technique permanent. Le Point Focal du gouvernement est le Directeur général de la Politique économique et des Stratégies de Développement au sein du Ministère des Affaires Économiques et du Développement. Ces structures rassemblent tous les ministères jouant un rôle dans la nutrition, les Nations Unies, des ONG, et le secteur privé, mais les donateurs n'y sont pas représentés pour le moment. **Trois régions ont récemment installé des 'Commissions de coordination pour le Développement de la Nutrition'** chargées d'orienter, de coordonner et de suivre les actions de nutrition, portant le nombre de ces structures à sept sur l'ensemble des quinze régions qui composent le Territoire National.

Malgré les démarches entreprises par le gouvernement, les donateurs et le secteur privé ne sont pas encore organisés en réseaux. **Les coûts associés à la présence d'un facilitateur REACH (depuis 2008) sont désormais assumés par le gouvernement et la nutrition a été intégrée au document de planification des agences onusiennes (UNDAF).** Le pays travaille à rassembler les acteurs de la société civile pour une meilleure structuration de leurs actions. L'installation de réseaux dédiés permettrait d'amplifier les résultats de la plateforme et d'assurer une meilleure participation des acteurs.

Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun



Le cadre réglementaire de la nutrition comprend l'enrichissement de l'huile et la farine, l'iodisation universelle du sel, une stratégie d'alimentation pour les nourrissons et les jeunes enfants, la protection du congé maternité, et une Stratégie Nationale de Communication pour le Changement de Comportement. **Un projet de code de commercialisation des substituts du lait maternel est en cours d'études.** Une politique nationale de développement de la nutrition existe depuis 2006, de laquelle découle une stratégie de mobilisation sociale, de plaidoyer et de communication qui mérite cependant d'être actualisée

et un protocole national de prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë (PCIMA).

**Les politiques et stratégies nationales et sectorielles intègrent la nutrition dans la plupart des secteurs clés,** comme l'agriculture et la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté, la santé publique et la protection sociale. **Elles ont été actualisées et s'inscrivent dans le long terme, jusqu'en 2020.** La finalisation des directives pour l'intégration de la nutrition dans les politiques sectorielles devrait renforcer leur efficacité.

Garantir un cadre politique et juridique cohérent



**La priorité identifiée par la Mauritanie pour 2015 est de finaliser le Plan d'action intersectoriel sur la nutrition (PAIN), en intégrant les observations des différents secteurs.** Cela permettra au PAIN 2015-2020 d'inclure des interventions sectorielles contribuant à la nutrition, de détailler leur synchronisation dans le temps, et d'intégrer un système de suivi évaluation et des activités de renforcement des capacités. Une fois finalisé, il devra être validé et budgétisé afin de servir de Cadre Commun de Résultats.

**Les besoins d'une cohérence accrue entre les programmes, les difficultés de financement et le manque de ressources humaines qualifiées ont été identifiés comme les défis principaux que le PAIN devra surmonter.** Il est à noter que certaines composantes du PAIN sont partiellement mises en œuvre.

**Les programmes en cours sont alignés sur la politique nationale de nutrition et sont spécifiques à la nutrition ou y contribuent** (via la protection sociale, l'eau, l'assainissement et l'hygiène).

Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun



La plupart des acteurs souhaitent qu'une ligne budgétaire spécifique à la nutrition soit créée au sein du budget de l'Etat et qu'un mécanisme de suivi des dépenses par secteur soit mis en place.

**L'atelier régional de suivi des allocations budgétaires pour la nutrition a permis d'entamer le dialogue avec divers secteurs gouvernementaux.**

Suivre le financement et mobiliser les ressources